



Vendredi 9 décembre 2016
de 9h30 à 12h
À la Péniche Cancale
à Dijon

Depuis les débuts de la décentralisation, les compétences des collectivités territoriales sont en permanence redéfinies. Un nombre important d'outils sont mis à disposition des territoires pour en faciliter la gestion locale, tout en intégrant le développement durable. Comment réussir à adopter une vue d'ensemble de ces outils ? Comment les articuler entre eux ? Quelle place pour le projet territorial ? Quelles formes les démarches de concertation peuvent-elles prendre ?

➔ S'inscrire :
goo.gl/du0QOP

Pour y voir plus clair dans le paysage complexe des politiques publiques de développement durable et d'aménagement, et appréhender l'articulation entre les SCoT, TEPOS, TEPCV, Agenda 21, PCAET, PLU et autres dispositifs de planification territoriale, venez échanger avec nos invités :

- **Michel CHAILLAS**, responsable du bureau Planification et risques technologiques, Direction départementale du travail de Côte-d'Or
- **Béatrice MINOIS**, directrice du Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne
- **Emmanuel CLERC**, responsable du pôle Economie durable au Parc naturel régional du Morvan
- **Philippe CHAGNON**, DGS de la ville de Longvic (*animateur*)

Avec la participation d'Aurélien TRIoux, chargé de mission Territoires et développement durable à Alterre.